

ARTICLE L 1313-1 du CDLD

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune d'Oupeye informe la population que le budget communal de l'exercice 2021 a été voté par le Conseil communal en séance publique et peut être consulté en la maison communale (service des finances, rue des Ecoles, 4 à 4684 HACCOURT) du 5 février au 18 février 2021.

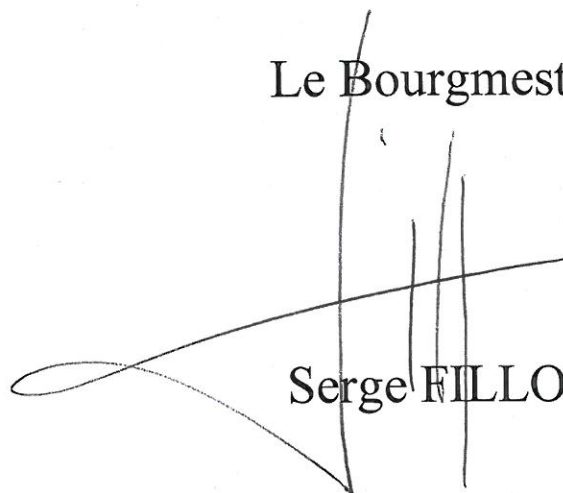
PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,



Pierre BLONDEAU

Le Bourgmestre,



Serge FILLOT